



Poitiers le 13 janvier

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de la Vienne

Objet : élaboration de nouveaux projets d'école 2014-2017

Monsieur le Directeur Académique,

Vous avez demandé aux équipes pédagogiques d'élaborer un nouveau projet d'école pour l'année scolaire 2014-2015.

Le projet d'école est bien un outil qui permet aux équipes de réfléchir aux actions mises en place dans les écoles pour assurer la réussite de tous les élèves. Ce travail d'analyse et de production nécessite un certain temps de concertation pour les personnels en particulier dans sa nouvelle version qui est très complète dans sa partie « bilan, résultats des élèves et parcours d'accompagnement ».

Compte tenu de la densité de l'actualité institutionnelle au cours de l'année scolaire 2013-2014 (concertations autour de la nouvelle semaine scolaire, consultations sur les programmes, mise en œuvre de nouveaux dispositifs comme les APC ou le plus de maîtres que de classes), nous vous demandons de reporter d'une année la réflexion, l'élaboration et la rédaction du nouveau projet d'école.

De plus, l'article L401-1 du Code de l'Éducation mentionne que ce projet est adopté pour une durée comprise entre trois et cinq ans. En conséquence, notre demande est une prolongation des actuels projets d'école d'une année scolaire. Les nouveaux projets d'école seraient ainsi à construire au cours de l'année 2014-2015, pour être effectifs lors de la rentrée 2015.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Jean-François ROLAND
Secrétaire départemental du SE-Unsa